

<p>SÉANCE ORDINAIRE DU 2 février 2015</p>
--

A une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 2 février 2015 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier
 District No 4 -- Mme Claudia Vachon
 District No 6 – Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Claude Duchesne, maire suppléant.

Monsieur Normand Laplante assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Claude Duchesne, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Claude Duchesne fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1 1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
 - 3.1 SEANCE ORDINAIRE du 12 janvier 2015
4. Dossiers en cours
 - 4.1 _____
 - 4.2 _____
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 5.1 Comptes à payer
 - 5.2 TECQ- Résolution pour entériner liste de travaux
 - 5.3 Acceptation des prévisions budgétaires modifiées 2014 de l'OMH et des prévisions 2015
6. CORRESPONDANCE
7. LOISIRS & CULTURE
 - 7.1 Inscription à la Fête des Voisins 2015
 - 7.2 Participation au projet Commun-Art
8. TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1 Approbation des dépenses-amélioration du réseau routier
 - 8.2 Achat porte de garage aréna

9. INCENDIE

9.1 Demande d'aide financière- formation des pompiers

9.2

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. Prochaine séance

12. Levée de la séance.

15-02-6216

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCES SUIVANTE****3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 12 JANVIER 2015**

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 12 janvier est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

15-02-6217

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 12 janvier tel que présenté.

ADOPTÉ**4. DOSSIERS EN COURS*****Informations de :***

François Baril: Concernant la demande PIQM – MADA les documents finaux ont été transmis dans les délais. M. Baril rappelle les améliorations aux infrastructures qui sont demandées. Une demande a été déposée à la CRÉ Chaudière Appalaches concernant le projet Commun-art qui touche les activités artistiques pour les 50 ans et plus. Une réponse est attendue d'ici mars 2015.

Claudia Vachon : Le comité aréna se prépare au gala de boxe le 25 avril prochain.

François Trépanier : 4 sorties en janvier pour les pompiers dont 3 au 20 logements.

M. Claude Duchesne : le nouveau système d'eau potable est en marche et on procède aux ajustements finaux.

5. **AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

5.1 **Comptes à payer**

15-02-6218

CONSIDÉRANT qu'une liste de comptes et de dépenses, datée du 31 janvier 2015, a été préparée par le directeur général;

CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de **306828.59\$** incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de décembre 2014 au montant de 118490.10\$, des comptes de janvier 2015 au montant de 145142.46\$ et **43196.03 \$** pour les prélèvements salaires.

ADOPTÉ

5.2 **TECO- Résolution pour entériner liste de travaux**

15-02-6219

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner la liste des travaux décrite dans la reddition de comptes finale et ce, dans le cadre du programme TECQ 2010-2013.

ADOPTÉ

5.3 **Acceptation des prévisions budgétaires modifiées 2014 de l'OMH et des prévisions 2015**

15-02-6220

A) Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions budgétaires MODIFIÉES pour l'exercice 2014 de l'Office municipal d'habitation d'East Broughton portant la contribution municipale à 4502 \$.

ADOPTÉ

15-02-6221

B) Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions budgétaires 2015 de l'Office municipal d'habitation d'East Broughton. Le dit budget prévoit un déficit de 44725\$ portant la contribution municipale à 4472 \$.

ADOPTÉ

6. CORRESPONDANCE

Monsieur Claude Duchesne donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

15-02-6222

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de Place aux Jeunes Amiante. Cet organisme demande une aide financière de 220.10\$ afin de couvrir une partie des frais engendrés par les séjours exploratoires qui ont pour but de favoriser le retour et l'accueil de jeunes familles dans la MRC des Appalaches.

ADOPTÉ

Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques nous donne un avis de non-respect du règlement sur la qualité de l'eau potable. Cet avis stipule que lors de la visite du 23 janvier, un inspecteur a constaté que tous les devoirs n'avaient pas été exécutés par une personne reconnue compétente au sens de l'article 44 du règlement sur la qualité de l'eau potable.

15-02-6223

L'Équipe des Fleurons du Québec nous invite à renouveler notre adhésion au programme des Fleurons et ce, d'ici le 15 juin si la municipalité désire profiter de tous les avantages inclus dans l'adhésion. Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer pour une période de trois ans au tarif de 1,075\$.

Le Ministère des Transports demande que la municipalité lui fasse parvenir une résolution pour tous les travaux à réaliser à l'intérieur de l'emprise de leurs routes. Ce dossier sera traité ultérieurement dépendamment des besoins et/ou des travaux à réaliser.

7. LOISIRS & CULTURE

7.1 Inscription à la Fête des VOISINS 2015

15-02-6224

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le coordonnateur des loisirs à procéder à l'inscription de la municipalité à la 10^e édition de la FÊTE DES VOISINS 2015 qui aura lieu le 6 juin.

ADOPTÉ

7.2 Participation au projet Commun-Art

15-02-6225

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner la demande de subvention complétée par le Directeur général dans le cadre du projet COMMUN-ART en collaboration avec la FADOQ. Ladite demande stipulant la participation municipale qui leur sera accordée.

ADOPTÉ

8. TRAVAUX PUBLICS

15-02-6226

8.1 Approbation des dépenses - amélioration du réseau routier

ATTENDU la confirmation d'une subvention pour des travaux d'amélioration du réseau routier municipal;
ATTENDU qu'un rapport est à compléter pour recevoir ladite subvention;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Trépanier et résolu unanimement

- Que le Conseil municipal d'East Broughton approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Létourneau pour un montant subventionné de 20 000\$ conformément aux exigences du ministère des Transports;
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉ

15-02-6227

8.2 Achat porte de garage aréna

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition d'Isothermic pour l'achat d'une porte de garage au montant de 2,307.61\$ taxes incluses. Une autre soumission avait été demandée à Les industries R.G. Inc. Le prix était de 2,311.88\$.

ADOPTÉ

15-02-6228

9. INCENDIE**9.1 Demande d'aide financière – formation des pompiers**

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité d'East Broughton désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité d'East Broughton prévoit la formation de 8 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Appalaches en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Appalaches.

ADOPTÉ

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

**Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.
Diverses questions furent posées, dont entre autres les sujets suivants :**

- Dossier Québec Asbestos
- Des clôtures sur le terrain de l'association Chasse et Pêche
- Piste cyclable

11. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine séance aura lieu le 2 mars 2015 à 19h30.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 8 heures 20 minutes.

ADOPTÉ

15-02

KAVEN MATHIEU, MAIRE

NORMAND LAPLANTE, Dir. général